



Cultiver **les**  
**synergies**  
entre mondes  
**urbain et rural**

**Objet : Information futur programme LEADER Seine-Aval, programmation 2023-2027**

Madame, Monsieur,

Depuis près de 15 ans, l'Association pour un Développement Agricole Durable en Seine-Aval (ADADSA) porte un programme européen LEADER sur 66 des 73 communes du Grand Paris Seine et Oise (GPS&O). Ce programme provient du fonds FEADER (Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural), second pilier de la Politique Agricole Commune.

Alors que prend fin l'actuel programme LEADER 2014-2020, la nouvelle programmation LEADER 2023-2027 représente une véritable opportunité pour continuer à développer et valoriser le milieu rural en Seine Aval. L'enjeu est de formaliser, ensemble et avec le plus grand nombre d'acteurs locaux, une stratégie locale de développement ambitieuse sur notre territoire. Votre implication d'élu(e) local(e) au sein de ce projet est essentielle à mes yeux.

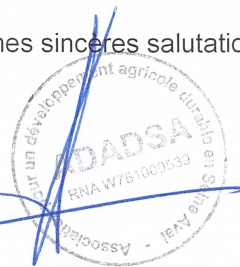
Depuis 2007, une quinzaine de projets portés par des communes ont vu le jour : un aperçu se trouve dans la brochure jointe au courrier. Les fonds LEADER investis au sein de ces projets représentent une part importante des enveloppes budgétaires allouées à chaque programmation. Notre volonté pour les années à venir est de faire perdurer l'émergence de projets communaux.

Aussi, je serai présente à **la conférence des maires du 21 avril 2022 à Epône, avenue du professeur Emile Sergent, salle du bout du monde** afin de vous présenter cette opportunité pour notre territoire. J'espère vous y rencontrer et pouvoir échanger avec vous.

Par la suite, vous serez conviés à des ateliers thématiques qui auront lieu au cours des mois de mai et juin, dans l'objectif de formaliser une candidature LEADER pour le 30 juin 2022. Au vu des potentialités de notre territoire et des opportunités permises par le programme LEADER, j'espère vivement une mobilisation de toutes et tous.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de mes sincères salutations.

La Présidente,  
Sophie PRIMAS



Association de loi 1901 / N° SIRET 513 482 075 00019

**ASSOCIATION POUR UN DÉVELOPPEMENT  
AGRICOLE DURABLE EN SEINE AVAL (ADADSA)**  
Mairie des Mureaux  
Place de la Libération BP2053  
78135 Les Mureaux cedex

**Contacts :**

06 37 01 89 44  
06 72 35 26 63  
contact@leaderseineaval.com



**\* Ile-de-France**

L'ADADSA est co-financée par l'Union européenne et la Région Ile-de-France  
L'Europe s'engage en Ile-de-France avec le  
Fonds européen agricole pour le développement rural